



Paris, le 27 novembre 2018

## **Flash info**

### **Gilets jaunes : le CNCC demande au gouvernement de libérer les accès aux sites commerciaux**

A l'issue d'une réunion d'évaluation des conséquences économiques du mouvement des gilets jaunes qui s'est tenue à Bercy lundi 26 novembre, le Ministre de l'Economie Bruno Le Maire a annoncé un certain nombre de mesures de soutien aux commerçants, d'ordre économique, social et fiscal.

Pour autant, la mesure principale que le Conseil National des Centres Commerciaux souhaite rappeler serait de garantir au citoyen-consommateur sa libre-circulation qui constitue un droit fondamental en démocratie. Or, de nombreux accès aux sites commerciaux demeurent encore à ce jour bloqués.

Comme le montre l'étude ci-jointe, réalisée par Quantaflow en partenariat avec le CNCC, la fréquentation des centres commerciaux a fortement chuté depuis vendredi dernier, jour du Black Friday qui débute la saison des achats de fin d'année. Or, la profession s'attendait à une hausse de l'ordre de 10% étant donné l'importance prise par cette opération promotionnelle et le retard de consommation lié à un été indien qui s'était prolongé.

*« Si les blocages devaient perdurer, la filière des centres commerciaux, en particulier, ceux de périphérie accessibles uniquement en voiture, en sortirait durablement fragilisée »* déclare Gontran THÜRING, Délégué Général du CNCC.

#### **À propos du CNCC**

*Le Conseil National des Centres Commerciaux est l'organisation professionnelle française fédérant tous les acteurs participant à la promotion et au développement des sites commerciaux : promoteurs, propriétaires, gestionnaires, enseignes, prestataires et groupements de commerçants. Outre l'objectif d'assurer la représentation des intérêts de ses diverses composantes, le CNCC s'attache à défendre le dialogue entre ses différents membres, à organiser la réflexion prospective et le travail en commun de ses adhérents. Il a vocation à rassembler tous les acteurs du commerce au sein des espaces commerciaux qu'ils soient centres commerciaux, retail parks ou commerces de pied d'immeuble.*

*Le CNCC compte plus de 400 sociétés adhérentes représentant 800 sites commerciaux en France, dont 1 sur 5 est situé en centre-ville*

Pour toute demande d'intervention ou interview :  
Agence Shan pour le CNCC

Denise Rodrigues-Vielliard  
denise.rodriques-vielliard@shan.fr  
06 46 47 09 79